

Le débat sur l'écriture inclusive s'invite chez nous

LANGUE L'utilisation du « point milieu » commence à poser question

- L'écriture inclusive, dite « anti-sexiste », déchaîne les passions en France depuis la rentrée scolaire.
- En Belgique, le concept d'écriture égalitaire fait également son chemin, plus discrètement, les débats fiévreux en moins.

La langue française joue-t-elle un rôle sociétal ? Et si nos bonnes vieilles règles grammaticales, voulant que « le masculin l'emporte toujours sur le féminin », entravaient toute véritable égalité des genres ? L'orthographe : un combat futile de la cause féministe ? C'est, en filigrane, le genre de questions qui se dessinent dans le débat qui agite la France depuis quelques semaines.

Au cœur de ce débat : l'écriture inclusive. Une nouvelle façon d'accorder les participes, d'agencer et de rédiger certains mots, qui se veut un « levier pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes ». Il y a à peine un an, une agence française de communication (Mots-Clés) conceptualisait cette nouvelle écriture dans un manuel, qui sert depuis de support aux formations en entreprise proposées par l'agence pour apprendre l'usage de l'écriture « égalitaire ». En mars dernier, les éditions françaises Hatier pous-

saient l'audace un peu plus loin en publiant un manuel scolaire rédigé, pour la première fois, avec l'écriture inclusive. La rentrée des classes a transformé ce mois de septembre en une arène philosophique où s'affrontent les « pro » et « anti » de ces nouvelles règles, censées défendre l'égalité des sexes.

Un objet, ou plutôt un signe de ponctuation, en particulier déchaîne les passions : le point milieu. Sous l'écriture inclusive, n'écrivez plus *traducteurs* ou *enseignants* mais *traducteur-ric-e-s* ou *enseignant-e-s*. Un même mot peut ainsi revêtir à la fois sa forme masculine et féminine. Oubliez les parenthèses (car elles condamnent le féminin à être relégué au second plan) : le point milieu devient l'emblème de l'orthographe anti-sexiste.

Il n'en fallait pas plus pour déchaîner les passions françaises. *Le Figaro*, principal pourfendeur de l'écriture inclusive, qualifie celle-ci de « délire » du « féminisme militant ». Le philosophe français Raphaël Enthoven dénonce, lui, « une agression de la syntaxe par l'égalitarisme ». Dans sa chronique sur les ondes d'Europe 1 la semaine dernière, le philosophe est allé jusqu'à comparer l'écriture inclusive avec la novlangue, imaginée par George Orwell dans son roman *1984* : « Un attentat à la mémoire elle-même, car toute langue est une mémoire. »

L'inclusion du féminin dans la langue française n'est pourtant pas une affaire neuve. C'est dans

les années 80 qu'apparaissent les premiers débats sur la féminisation des noms de métiers dans les pays francophones.

Michel Francart, linguiste, analyse cette période comme « le moment où la francophonie a connu une ligne de fracture entre les francophones "périphériques" (Belges, Québécois, Suisses romands) qui ont été les fers de lance de cette réforme et la France, où toute une série de lobbys étaient mis en place, en particulier celui de l'Académie française, opposée à toute réforme ». Depuis lors, les Fran-

çais se montrent traditionnellement plus réfractaires aux modifications de la langue de Molière.

En Belgique, qu'en est-il en termes d'écriture égalitaire ? De-

puis 1993, un décret impose aux autorités publiques francophones de « féminiser » leurs textes officiels. Et au sein même de ses services, la Fédération Wallonie-Bruxelles encourage l'égalité écrite entre femmes et hommes à travers un guide d'écriture inclusive, réédité pour la troisième fois en 2014.

Pour la ministre francophone des Droits des femmes, Isabelle Simonis, même si « le langage et la communication font partie intégrante de l'instauration d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes », la féminisation par la forme est « nécessaire mais pas suffisante : il faut aussi et surtout éduquer les enfants et les jeunes à l'égalité ».

Et qui dit éducation, dit manuels scolaires. Contrairement à Hatier, aucune maison d'édition belge n'a encore publié de manuel en écriture inclusive. Chez les éditions Plantyn, qui publient des livres scolaires pour les élèves belges depuis 1950, on se félicite tout de même d'accorder « une grande attention au choix des exemples utilisés dans les livres : les textes et illustrations sont sélectionnés avec soin, et on évite des clichés du genre "maman fait la cuisine" », comme l'explique une responsable de la maison d'édition. Au niveau de l'écriture, pas de point milieu donc, mais les éditeurs/éditrices ont recours au slash pour faire coexister le masculin et le féminin dans leurs livres.

Le débat sur la féminisation orthographique serait-il plus serrein, voire plus abouti, en Belgique que chez nos voisins du Sud ? C'est l'avis de Sabine Panet, rédactrice en chef d'*Avelle*, la revue féministe de Vie féminine. Selon elle, « la Belgique est moins crispée que la France dans son rapport à la langue, elle conçoit que celle-ci évolue en même temps que le monde ».

L'écriture inclusive (y compris le point milieu), Sabine Panet l'applique déjà dans sa revue. C'est, pour elle, un « acte politique » : « Critiquer le point milieu est trop facile, c'est un prétexte pour retirer de la valeur à la vraie question : comment faire exister les femmes dans la langue autant que dans la société ? » ■

CLARA VAN REETH

ENTRETIEN

« L'orthographe est un contrat social »

Michel Francart est linguiste et chroniqueur pour *Le Soir*. D'où vient l'écriture inclusive ?

Elle est dans la prolongation du mouvement, amorcé dans

les années 80, visant à éliminer une série de préjugés sexistes dans la langue et de faire exister le genre féminin, en reflet de l'évolution de la société. A l'époque, ce débat a donné lieu en Belgique à un décret pour la féminisation des métiers en 1993. Mais l'idée n'était pas seulement de féminiser les titres, mais aussi les textes. Ce sont deux choses différentes. Féminiser les textes, c'est utiliser ils/elles

plutôt que ils, le mot personnes plutôt que hommes. Aujourd'hui, on parle du point milieu, sur lequel de nombreuses personnes se braquent. Mais au fond, ce n'est qu'un tout petit aspect d'un problème beaucoup plus large : la complexité graphique du français et l'existence de plusieurs genres. La question n'est donc pas, selon moi, de savoir si on met un point milieu ou pas, mais plutôt

d'envisager une réflexion plus générale sur la complexité de notre orthographe, sur les accords, etc.

Peut-on imaginer que l'utilisation du point milieu se généralise ? Sur ce sujet, je serai prudent et ne ferai pas de projections. Rappelez-vous quand, dans les années 90, on a commencé à utiliser les parenthèses comme forme d'écriture inclusive. Les réactions étaient indignées sur

ce procédé présenté comme « extrêmement lourd ». Et aujourd'hui, je lis certains commentaires disant que, finalement, les parenthèses étaient mieux que le point milieu. Il y a une forme de sensibilisation par l'usage, on verra si les gens vont, ou non, se familiariser avec l'écriture inclusive. Il s'agit d'une négo-

ciation qui doit se faire entre des usagers, favorables et opposés à cette écriture. L'orthographe est un contrat social.

Pensez-vous, comme les tenants de l'écriture inclusive, que les règles orthographiques peuvent avoir un impact sur les rapports sociaux ?

Il est évident que l'écriture influe sur notre façon de voir et d'écrire le monde. Par exemple au XVII^e siècle, l'attitude était beaucoup plus libérale au niveau de l'accord des participes passés : on utilisait entre autres la règle de proximité, qui veut que l'accord se fasse avec le mot le plus proche. Cela donne par exemple : Les hommes et les

femmes sont belles et Les femmes et les hommes sont beaux. Puis, l'Académie française, qui avait une attitude très défavorable aux femmes, a mis de l'ordre là-dedans et annulé cette règle. Aujourd'hui, je crois plus que jamais que le discours conforme notre vision du monde.

CL.V.R.